

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 2

N° 282

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 282

présenté par

M. Chanteguet, rapporteur au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire

ARTICLE 2

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« le dépôt de la demande »

les mots :

« son dépôt ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.